



« Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer »¹

Le 18 septembre 2023, l'association ACARS a renouvelé pour 5 ans la convention de partenariat avec la banque alimentaire de la Loire représentée par Mr Dancert.

En 2022, la banque alimentaire a livré 11 tonnes de produits à notre association. Les produits sont redistribués aux résident-es et hébergées des services de l'hébergement et des appartements de coordination thérapeutique

sans ressource.

Les produits sont issus de collectes auprès de la grande distribution, de l'industrie agroalimentaire, des producteurs et du grand public ainsi que de l'aide européenne FSE+.

Merci à tous les bénévoles de la banque alimentaire, ainsi qu'à Ana et Marie-Claude bénévoles au sein de notre association et qui nous soutiennent dans la gestion de la livraison, du stock des produits, l'élaboration et la distribution des colis alimentaires.

¹ Extrait du préambule de la convention